

# Aide-mémoire en lien avec la COVID-19

À l'intention des personnes proches aidantes (PPA)

Direction des programmes Déficiences

## Formations aux personnes proches aidantes (PPA) en prévention et contrôle des infections (PCI) (capsules vidéos)

Les personnes proches aidantes désirant visiter un usager hébergé devront obligatoirement avoir visionné les capsules vidéos suivantes :

- Le lavage des mains (15 min) :  
<https://fcp.rtss.qc.ca/local/html-courses/hygiene/story.html>
- Procédure pour le port des équipements de protections individuelles-EPI (2 min) :  
<https://vimeo.com/399025696>

De plus, une page web a été créée afin de faciliter l'accès à l'ensemble des informations, documents et outils en matière de prévention et de contrôle des infections. Voici le lien pour y accéder : [www.pcicissmo.com](http://www.pcicissmo.com).

### Il est à noter que ces mesures s'ajoutent à celles déjà en place soit :

- Qu'un maximum de 2 PPA pourront visiter l'usager tant que les présentes mesures seront en vigueur;
- Qu'une prise de rendez-vous est planifiée au préalable avec le responsable du milieu pour faire une visite à l'usager;
- Que les PPA identifiés proviennent d'une région limitrophe (Montréal, Estrie, Centre-du-Québec);
- Qu'un registre des entrées et sorties du personnel régulier et visiteurs soit tenu, en prenant soin d'indiquer la confirmation de visionnement des capsules;
- Que le personnel ou les visiteurs ne présentent pas de critères d'exclusion (symptômes, consigne d'isolement, etc.).